

PROPOSITION DE CORRIGENDUM DU REGLEMENT N°44

(Dispositifs de retenue pour enfants)

Transmis par l'expert de la France

2. 26. "Pince d'arrêt"

un dispositif qui assujetti entre eux deux brins d' une même sangle de ceinture de sécurité pour adultes et les empêche de se déplacer l' un par rapport à l' autre. **De tels dispositifs peuvent soit agir sur le brin diagonal ou sur le brin sous abdominal soit attacher entre eux les deux brins sous abdominal et diagonal de la ceinture de sécurité pour adulte.** Le terme englobe les classes suivantes :

2. 26. "lock-off device"

is a device which locks and prevents movement of one section of the webbing of an adult safety-belt relative to another section of the webbing of the same belt. **Such devices may act upon either diagonal or lap section or secure together both lap and diagonal sections of the adult belt.** The term covers the following classes:

JUSTIFICATION :

Clarification de la notion de pince d'arrêt car le texte français peut être interprété différemment du texte anglais.